Docusign Envelope ID: 5375CD5F-8897-8539-8250-06916C24D5E4

CODYMO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 189 754 Euros
Siège social : Rue des Ardennes
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

R.C.S. : 301 420 477 RCS VIENNE
SIRET : 301 420 477 00053

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2026

I – Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Autres réserves : 2 246 973,77 euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

II – Résolution sur l'affectation du résultat votée lors de l'Assemblée Générale du 30 juillet 2026

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Autres réserves : 2 246 973,77 euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, observation faite que les actions auto-détenues par la société CODYMO n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CERTIFIÉ CONFORME
LE PRESIDENT



CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

DocuSigned by:
A3E4E30205AD494...

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2026	Net 31/01/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	44 194	44 194		
Fonds commercial	6 189 961		6 189 961	6 189 961
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	928 600		928 600	928 600
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 730 586	2 730 586		
Autres immobilisations corporelles	612 715	612 602	112	2 720
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	18 258 844	10 132 067	8 126 777	8 126 777
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	257		257	257
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**28 765 157**	**13 519 449**	**15 245 707**	**15 248 314**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	958 312		958 312	948 333
Autres créances	19 437 329		19 437 329	19 100 213
Charges constatées d'avance	75 984		75 984	90 140
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	449 531		449 531	1 201 178
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**20 921 156**		**20 921 156**	**21 339 864**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**49 686 312**	**13 519 449**	**36 166 863**	**36 588 178**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*1 467 720*	*1 643 401*

Bilan Passif

	31/01/2026	31/01/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé…)	189 754	189 754
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 141 198	2 141 198
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	18 975	18 975
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 226 445	21 565 866
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 246 974**	**2 160 579**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**27 823 346**	**26 076 372**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 267	59 393
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**20 267**	**59 393**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 547 480	9 580 344
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 488	545 576
Dettes fiscales et sociales	237 291	326 493
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 991	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**8 323 250**	**10 452 413**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**36 166 863**	**36 588 178**
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 513 535	2 487 610
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2026	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 259 764		4 259 764	4 139 882
Chiffre d'affaires net	**4 259 764**		**4 259 764**	**4 139 882**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			39 126	310 118
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			12 622	12 435
Total produits d'exploitation (I)			**4 311 512**	**4 462 435**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 129 212	1 190 821
Impôts, taxes et versements assimilés			166 834	322 679
Salaires			80 500	66 000
Cotisations sociales			31 166	25 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 607	4 502
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			10	15
Total charges d'exploitation (II)			**1 410 328**	**1 609 504**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**2 901 183**	**2 852 932**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			356 002	519 023
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**356 002**	**519 023**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			261 221	450 250
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**261 221**	**450 250**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**94 781**	**68 773**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 995 965**	**2 921 705**

Compte de résultat (suite)

	31/01/2026	31/01/2025
Charges exceptionnelles (VIII)		**39 126**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-39 126**
Impôts sur les bénéfices (X)	748 991	722 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 667 514**	**4 981 459**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 420 540**	**2 820 880**
BENEFICE OU PERTE	**2 246 974**	**2 160 579**
- Redevances de crédit-bail immobilier	*1 036 627*	*1 093 748*
(3) Dont produits concernant les entités liées	*351 572*	*508 620*

Docusign Envelope ID: 5375CD5F-8897-8539-8250-06916C24D5E4

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS CODYMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2026, dont le total est de 36 166 863 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 246 974 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/02/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Ce règlement a pour effet notamment :
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable »

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2022-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I- Changements sur l'exercice clos le 31/01/2026

1 - Les refacturations de charges d'exploitation sont désormais comptabilisées en prestations, incluses dans le chiffre d'affaires pour 115 K€ ;

2 - Présentation des charges constatées d'avances comptabilisées dans le poste « Créances » au 31/01/2026 pour 76 K€ au lieu du poste « Autres régularisations actifs »

3 - Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » au 31/01/2026 pour 27 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

II- Reclassements opérés au niveau du compte de résultat 2024
Les transferts de charge sont inclus dans le poste Reprise sur amort., dép. et de provisions pour 310 K€

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2025, tel qu'il a été établi, figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 189 961			6 189 961
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 194			44 194
Immobilisations incorporelles	**6 234 154**			**6 234 154**
- Terrains	928 600			928 600
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 730 586			2 730 586
- Installations générales, agencements aménagements divers	419 235			419 235
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 479			193 479
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 271 901**			**4 271 901**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18 258 844			18 258 844
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	257			257
Immobilisations financières	**18 259 101**			**18 259 101**
TOTAL	**28 765 157**			**28 765 157**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2026
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	6 189 960
Total	**6 189 961**

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			44 194			44 194
Immobilisations incorporelles			**44 194**			**44 194**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	linéaire	2 730 586			2 730 586
- Installations générales, agencement et aménagements divers	4 à 15 ans	linéaire	416 516	2 607		419 123
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	193 479			193 479
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**3 340 581**	**2 607**		**3 343 188**
TOTAL			**3 384 775**	**2 607**		**3 387 382**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 471 881 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	257		257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	958 312	958 312	
Autres	19 437 329	433 424	19 003 905
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	75 984	75 984	
Total	**20 471 881**	**1 467 720**	**19 004 162**

**Compte courant avec la société filiale Tignieudis (19 004 K€) :
Le règlement des créances interviendra dans le temps au rythme des possibilités qui seront offertes par l'autofinancement de Tignieudis, ou bien par l'effet d'une restructuration future éventuelle. De ce fait, la créance à été classée à plus de 5 ans.

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	46 590
Associes interets courus	351 572
Intérêts bancaire à recevoir	109
Total	**398 271**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 189 754,00 euro décomposé en 189 754 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	189 754	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	189 754	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	59 393		39 126		20 267
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**59 393**		**39 126**		**20 267**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			39 126		
Financières					
Exceptionnelles					

Contrôle Fiscal : 20 K€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 323 250 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 547 480	2 161 490	5 385 989	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 488	87 762	423 726	
Dettes fiscales et sociales	237 291	237 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 991	26 991		
Produits constatés d'avance				
Total	**8 323 250**	**2 513 535**	**5 809 715**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 021 445			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 541 077		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 541 077**		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Loyer bail à construction à payer	33 600
Honoraires a payer	16 906
Taxe d apprentissage à payer	75
Cet à payer	10 471
Taxe foncière à payer	10 893
Total	**71 945**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cb immobilier d avance	63 025		
Interets emprunt avance	12 959		
Total	**75 984**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2026	31/01/2025
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	356 002	519 023
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**356 002**	**519 023**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	261 221	450 250
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**261 221**	**450 250**
Résultat financier	**94 781**	**68 773**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 351 572 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2021, la société SAS CODYMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CH2P Holding.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	CH2P Holding
Siège	Rue des Ardennes 38230 Tignieu - Jameyzieu
N° d'identification si entité française	89010813700013
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		**13 157 538**			**13 157 538**
Cumul exercices antérieurs		7 477 873			7 477 873
Dotations de l'exercice		526 302			526 302
Amortissements		**8 004 175**			**8 004 175**
Cumul exercices antérieurs		9 481 409			9 481 409
Exercice		1 030 623			1 030 623
Redevances payées		**10 512 032**			**10 512 032**
A un an au plus		1 045 235			1 045 235
A plus d'un an et cinq ans au plus		3 362 796			3 362 796
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer		**4 408 031**			**4 408 031**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus		1			1
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle		**1**			**1**
Montant pris en charge dans l'exercice		**1 036 627**			**1 036 627**

Compte de résultat selon présentation 31/01/2025

(Ancien règlement comptable : ANC N° 2014-03)

	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	4 139 882
Chiffre d'affaires net	**4 139 882**
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	310 118
Autres produits	12 435
Total I	**4 462 435**
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	1 190 821
Impôts, taxes et versements assimilés	322 679
Salaires et traitements	66 000
Charges sociales	25 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 502
(3) Dont produits concernant les entités liées	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	15
Total II	**1 609 504**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 852 932**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	519 023
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**519 023**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	450 250
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**450 250**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**68 773**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 921 705**

Compte de résultat selon présentation 31/01/2025

(Ancien règlement comptable : ANC N° 2014-03)

	31/01/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	39 126
Total charges exceptionnelles (VIII)	**39 126**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-39 126**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	722 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 981 459**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 820 880**
BENEFICE OU PERTE	**2 160 579**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	*1 093 748*
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*508 620*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

CODYMO
SAS au capital de 189 754 €uros

Rue des Ardennes
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

301 420 477 RCS VIENNE

SAS CODYMO

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2026

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2026

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CODYMO relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2026

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

Signé par Michael Brion
Le 10 juil. 2026

Orial doc_Xk8K
tx_dKmwJxr0JVeY

M.BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2026	Net 31/01/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions				
informatiques, droits et valeurs similaires	44 194	44 194		
Fonds commercial	6 189 961		6 189 961	6 189 961
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	928 600		928 600	928 600
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 730 586	2 730 586		
Autres immobilisations corporelles	612 715	612 602	112	2 720
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	18 258 844	10 132 067	8 126 777	8 126 777
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	257		257	257
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**28 765 157**	**13 519 449**	**15 245 707**	**15 248 314**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	958 312		958 312	948 333
Autres créances	19 437 329		19 437 329	19 100 213
Charges constatées d'avance	75 984		75 984	90 140
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	449 531		449 531	1 201 178
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**20 921 156**		**20 921 156**	**21 339 864**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**49 686 312**	**13 519 449**	**36 166 863**	**36 588 178**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*1 467 720*	*1 643 401*

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan Passif

	31/01/2026	31/01/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé…)	189 754	189 754
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 141 198	2 141 198
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	18 975	18 975
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 226 445	21 565 866
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 246 974**	**2 160 579**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**27 823 346**	**26 076 372**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 267	59 393
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**20 267**	**59 393**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 547 480	9 580 344
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 488	545 576
Dettes fiscales et sociales	237 291	326 493
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 991	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**8 323 250**	**10 452 413**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**36 166 863**	**36 588 178**
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 513 535	2 487 610
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2026	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 259 764		4 259 764	4 139 882
Chiffre d'affaires net	**4 259 764**		**4 259 764**	**4 139 882**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			39 126	310 118
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			12 622	12 435
Total produits d'exploitation (I)			**4 311 512**	**4 462 435**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 129 212	1 190 821
Impôts, taxes et versements assimilés			166 834	322 679
Salaires			80 500	66 000
Cotisations sociales			31 166	25 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 607	4 502
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			10	15
Total charges d'exploitation (II)			**1 410 328**	**1 609 504**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**2 901 183**	**2 852 932**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			356 002	519 023
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**356 002**	**519 023**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			261 221	450 250
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**261 221**	**450 250**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**94 781**	**68 773**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 995 965**	**2 921 705**

Compte de résultat (suite)

	31/01/2026	31/01/2025
Charges exceptionnelles (VIII)		**39 126**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-39 126**
Impôts sur les bénéfices (X)	748 991	722 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 667 514**	**4 981 459**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 420 540**	**2 820 880**
BENEFICE OU PERTE	**2 246 974**	**2 160 579**
- Redevances de crédit-bail immobilier	*1 036 627*	*1 093 748*
(3) Dont produits concernant les entités liées	*351 572*	*508 620*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS CODYMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2026, dont le total est de 36 166 863 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 246 974 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/02/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Ce règlement a pour effet notamment :
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable »

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2022-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

I- Changements sur l'exercice clos le 31/01/2026

1 - Les refacturations de charges d'exploitation sont désormais comptabilisées en prestations, incluses dans le chiffre d'affaires pour 115 K€ ;

2 - Présentation des charges constatées d'avances comptabilisées dans le poste « Créances » au 31/01/2026 pour 76 K€ au lieu du poste « Autres régularisations actifs »

3 - Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » au 31/01/2026 pour 27 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

II- Reclassements opérés au niveau du compte de résultat 2024
Les transferts de charge sont inclus dans le poste Reprise sur amort., dép. et de provisions pour 310 K€

A titre d'information et de rappel, le compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2025, tel qu'il a été établi, figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 189 961			6 189 961
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 194			44 194
Immobilisations incorporelles	**6 234 154**			**6 234 154**
- Terrains	928 600			928 600
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 730 586			2 730 586
- Installations générales, agencements aménagements divers	419 235			419 235
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 479			193 479
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**4 271 901**			**4 271 901**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18 258 844			18 258 844
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	257			257
Immobilisations financières	**18 259 101**			**18 259 101**
TOTAL	**28 765 157**			**28 765 157**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2026
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	6 189 960
Total	**6 189 961**

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			44 194			44 194
Immobilisations incorporelles			**44 194**			**44 194**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	linéaire	2 730 586			2 730 586
- Installations générales, agencement et aménagements divers	4 à 15 ans	linéaire	416 516	2 607		419 123
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	193 479			193 479
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**3 340 581**	**2 607**		**3 343 188**
TOTAL			**3 384 775**	**2 607**		**3 387 382**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 471 881 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	257		257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	958 312	958 312	
Autres	19 437 329	433 424	19 003 905
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	75 984	75 984	
Total	**20 471 881**	**1 467 720**	**19 004 162**

**Compte courant avec la société filiale Tignieudis (19 004 K€) :
Le règlement des créances interviendra dans le temps au rythme des possibilités qui seront offertes par l'autofinancement de Tignieudis, ou bien par l'effet d'une restructuration future éventuelle. De ce fait, la créance à été classée à plus de 5 ans.

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	46 590
Associes interets courus	351 572
Intérêts bancaire à recevoir	109
Total	**398 271**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 189 754,00 euro décomposé en 189 754 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	189 754	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	189 754	1,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	59 393		39 126		20 267
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**59 393**		**39 126**		**20 267**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			39 126		
Financières					
Exceptionnelles					

Contrôle Fiscal : 20 K€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 323 250 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 547 480	2 161 490	5 385 989	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 488	87 762	423 726	
Dettes fiscales et sociales	237 291	237 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 991	26 991		
Produits constatés d'avance				
Total	**8 323 250**	**2 513 535**	**5 809 715**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 021 445			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 541 077		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 541 077**		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Loyer bail à construction à payer	33 600
Honoraires a payer	16 906
Taxe d apprentissage à payer	75
Cet à payer	10 471
Taxe foncière à payer	10 893
Total	**71 945**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cb immobilier d avance	63 025		
Interets emprunt avance	12 959		
Total	**75 984**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/01/2026	31/01/2025
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	356 002	519 023
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**356 002**	**519 023**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	261 221	450 250
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**261 221**	**450 250**
Résultat financier	**94 781**	**68 773**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 351 572 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2021, la société SAS CODYMO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CH2P Holding.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	 CH2P Holding Rue des Ardennes 38230 Tignieu - Jameyzieu 89010813700013
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		**13 157 538**			**13 157 538**
Cumul exercices antérieurs		7 477 873			7 477 873
Dotations de l'exercice		526 302			526 302
Amortissements		**8 004 175**			**8 004 175**
Cumul exercices antérieurs		9 481 409			9 481 409
Exercice		1 030 623			1 030 623
Redevances payées		**10 512 032**			**10 512 032**
A un an au plus		1 045 235			1 045 235
A plus d'un an et cinq ans au plus		3 362 796			3 362 796
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer		**4 408 031**			**4 408 031**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus		1			1
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle		**1**			**1**
Montant pris en charge dans l'exercice		**1 036 627**			**1 036 627**

Compte de résultat selon présentation 31/01/2025

(Ancien règlement comptable : ANC N° 2014-03)

	31/01/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	4 139 882
Chiffre d'affaires net	**4 139 882**
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	310 118
Autres produits	12 435
Total I	**4 462 435**
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	1 190 821
Impôts, taxes et versements assimilés	322 679
Salaires et traitements	66 000
Charges sociales	25 487
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 502
(3) Dont produits concernant les entités liées	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	15
Total II	**1 609 504**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 852 932**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	519 023
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**519 023**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	450 250
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**450 250**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**68 773**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 921 705**

Compte de résultat selon présentation 31/01/2025

(Ancien règlement comptable : ANC N° 2014-03)

	31/01/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	39 126
Total charges exceptionnelles (VIII)	**39 126**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-39 126**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	722 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 981 459**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 820 880**
BENEFICE OU PERTE	**2 160 579**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	*1 093 748*
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*508 620*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.01.2026

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.
Le tableau n° II présente les autres conventions.
Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur…

Fait à Lyon, le 10 juillet 2026

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I

AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.01.2026 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par				
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale					
CODYMO	TIGNIEUDIS	19 003 905	Avenant n°3 à la convention de trésorerie du groupe en date du 10/04/2025 avec effet retroactif au 01/02/2025.	30/01/2025	351 572

TABLEAU II

CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en €uros
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale			
	Néant.		

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Christophe PILON	Christelle PILON	Alain LANDAIS	Philippe BIZIEUX	Jérôme ECHEVERRIA	Sébastien PAINGRIS
CH2P Holding	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Tignieudis	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Codymo	Président et représentant de Socara	DG	Adm.	Représentant de Chalondis	Représentant de Vaulx D°	Représentant de Neudis
Nord Isère Voyages	Gérant					
GM Immobilier	Gérant					
XL Immobilier	Gérant					

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Daniel BOSSUS	Bernard BOUVIER	Christopher PAPILLON	Henri TRARIEUX	Christophe LECUREUX	Hervé ROSENBLATT
CH2P Holding	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Tignieudis	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Codymo	Représentant de Bourg D°	Représentant de Gaillot D°	Représentant de St Chamond D°	Représentant de Roadis	Représentant de Viennedis	Représentant de Dromedis
Nord Isère Voyages						
GM Immobilier						
XL Immobilier						